



FNARS

agir pour la solidarité

Baromètre 115 Hiver 2012/13

Décembre 2012





Synthèse des principaux résultats

A quelques jours de la présentation du plan quinquennal lors du CILE le 21 janvier prochain, les résultats du Baromètre 115 hivernal témoignent du chemin qu'il reste à parcourir pour répondre aux besoins croissants des personnes sans-abri.

Une dégradation structurelle de la situation de l'urgence sociale

En décembre 2012, les demandes d'hébergement dans les 37 départements ont légèrement ralenti par rapport au mois dernier. Les chiffres du baromètre montrent que plus structurellement la dégradation de la situation de l'urgence sociale se poursuit avec une augmentation du volume de demande de 22% par rapport à décembre 2011.

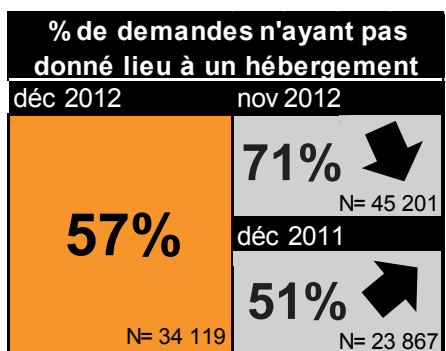
Des moyens supplémentaires mobilisés, mais insuffisants et précaires

Le dispositif, saturé depuis de nombreuses années, tente d'apporter des réponses sans toutefois y parvenir. D'importants efforts sont mobilisés pour offrir des solutions temporaires aux personnes. Ainsi 8 425 orientations ont été faites vers des structures hivernales en décembre (+41% par rapport à l'année dernière). Si ces moyens supplémentaires permettent de baisser les non attributions (57% en décembre 2012, contre 71% en novembre 2012), ils restent cependant très largement insuffisants pour répondre à l'ensemble des demandes.

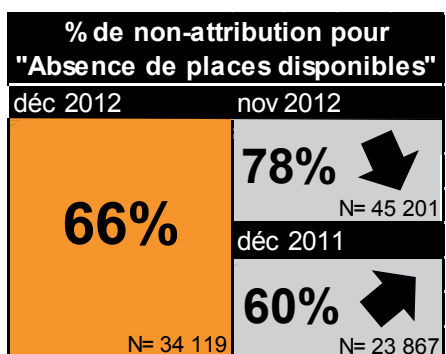


1 personne sur 2 reste sans solution

Le système continue de laisser une partie importante de personnes sans solution. En cause : l'insuffisance de moyens, face à l'explosion des demandes constatée depuis 1 an. Le taux de réponses négatives pour absence de places disponibles demeure important en décembre : 66%, contre 78% le mois dernier. Les familles continuent d'être les plus durement touchées, avec 64% de réponses négatives.



La disparité territoriale est par ailleurs encore très prégnante, avec une dégradation de la situation sur des territoires ruraux et semi-urbains pour lesquels peu ou pas de solutions supplémentaires ont été ouvertes. L'ouverture des places ne s'est pas faite dans tous les départements, ni en totalité sur la majorité des départements malgré l'engagement de la ministre d'une accélération du plan hiver via une mobilisation des capacités supplémentaires de mises à l'abri « sans attendre la dégradation des conditions climatiques ». La logique du thermomètre demeure sur les territoires, avec une mobilisation progressive de solutions supplémentaires « grand froid » ouvertes puis fermées au gré des variations de températures.



Que vont devenir les personnes accueillies à la fin de l'hiver ?

L'hiver se déroule comme chaque année en utilisant des locaux précaires inadaptés (casernes, gendarmeries, locaux hospitaliers, gymnases, hôtel ...) qui ne respectent pas les normes d'accueil nécessaires et qui devront fermer au printemps prochain. Dans ces conditions, que vont devenir les personnes accueillies cet hiver ? Le gouvernement s'est engagé à mettre fin à la gestion saisonnière de l'hiver. Le plan quinquennal doit proposer des solutions de long terme, à rebours des mises à l'abri proposées chaque hiver. Les projets de territoires portent cet objectif. Or sur de nombreux territoires, la dynamique n'est pas amorcée.

Les demandes au 115

Un ralentissement de l'augmentation des demandes d'hébergement en décembre



En décembre 2012, sur les 37 départements de notre échantillon, ce sont 64 580 demandes qui ont été faites au 115, concernant 16 705 personnes différentes. Les sollicitations relatives à l'hébergement demeurent largement majoritaires : 92% des demandes, soit 59 476 demandes d'hébergement.

Les demandes d'hébergement ont légèrement baissé par rapport au mois de novembre 2012 (-7%). Mais par rapport à l'année dernière en décembre 2011, on observe une nette augmentation des demandes d'hébergement (+22%), ainsi que des personnes qui sollicitent le 115 (+19%).

	Décembre 2011	Décembre 2012
Nombre de demandes	53 292	64 580
<i>dont nb de demandes de prestation</i>	<i>4 674</i>	<i>5 104</i>
<i>dont nb de demandes d'hébergement</i>	<i>48 618</i>	<i>59 476</i>
Nombre de personnes ayant fait une demande au 115	14 054	16 705

Une situation diversifiée : entre amélioration et dégradation selon les départements

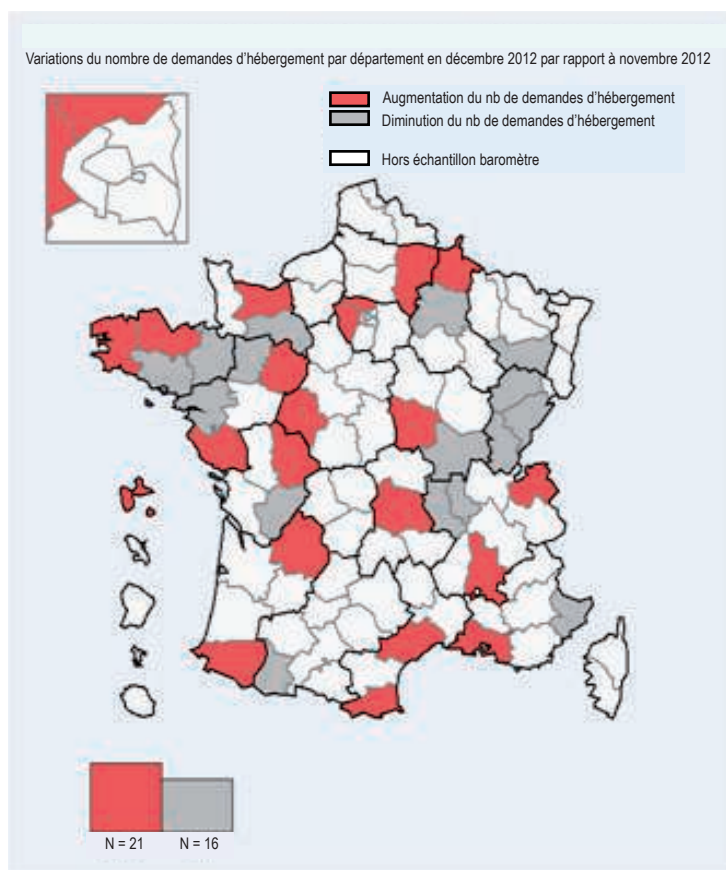
Si globalement on observe une légère baisse du volume des demandes par rapport au mois de novembre, l'évolution des demandes varie de manière importante selon les territoires.

Des territoires continuent d'enregistrer une augmentation significative des demandes. Cette augmentation touche autant les départements ruraux que ceux historiquement tendus. Ainsi les demandes ont augmenté par rapport au mois dernier (cf carte) :

- de +10% à +30%, : dans le Calvados, le Finistère, les Yvelines, la Vendée, les Côtes-d'Armor, l'Indre-et-Loire, la Drôme, et les Bouches-du-Rhône
- entre +30 % et +60% : dans l'Hérault, en Guadeloupe
- entre +60 % de +100%: dans les Ardennes, la Nièvre, les Pyrénées-Atlantiques, l'Aisne.

A l'inverse, les Alpes-Maritimes, Le Doubs, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Atlantique, la Marne, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Saône, et le Rhône enregistrent une baisse des demandes d'hébergement en décembre par rapport au mois précédent.

Cette baisse s'échelonne de -10 % dans les Vosges jusqu'à -50% dans les Alpes-Maritimes. La mobilisation des places hivernales explique en partie cette situation.



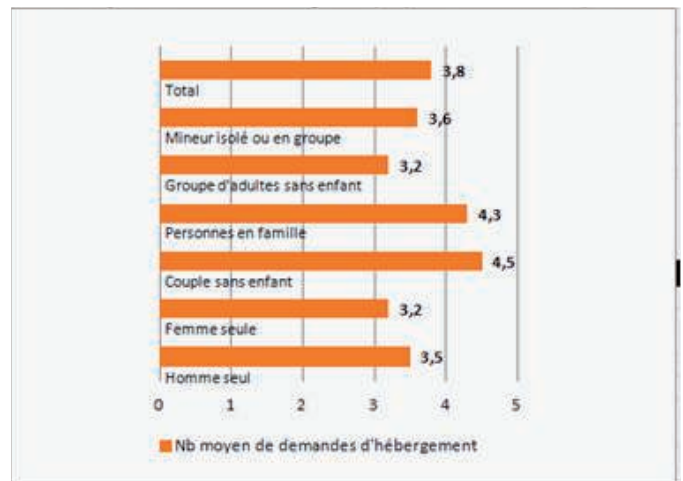
Toujours autant de personnes qui sollicitent le dispositif et souvent les mêmes

15 516 personnes ont sollicité le 115 pour un hébergement en décembre 2012 contre 15 943 en novembre 2012. 70% d'entre elles sont déjà connues des 115, témoignant du phénomène de transit perpétuel dans l'urgence pour une partie des personnes.

57% des personnes qui ont sollicité le 115 en décembre ont fait plusieurs demandes d'hébergement au cours du mois : 39 % entre 2 et 5 demandes, et 18 % plus de 6 demandes. Ces sollicitations multiples s'expliquent tant par l'absence de prise en charge suite à une demande au 115, faute de places disponibles, que par les orientations de courte durée qui amènent les personnes à solliciter à nouveau le dispositif une fois leur prise en charge écoulée.

Les personnes ont fait en moyenne 3,8 demandes d'hébergement, avec une proportion plus importante pour les personnes en familles (4,3). La situation s'est légèrement améliorée par rapport à novembre, avec un nombre moyen de 4,9 demandes pour les familles le mois dernier.

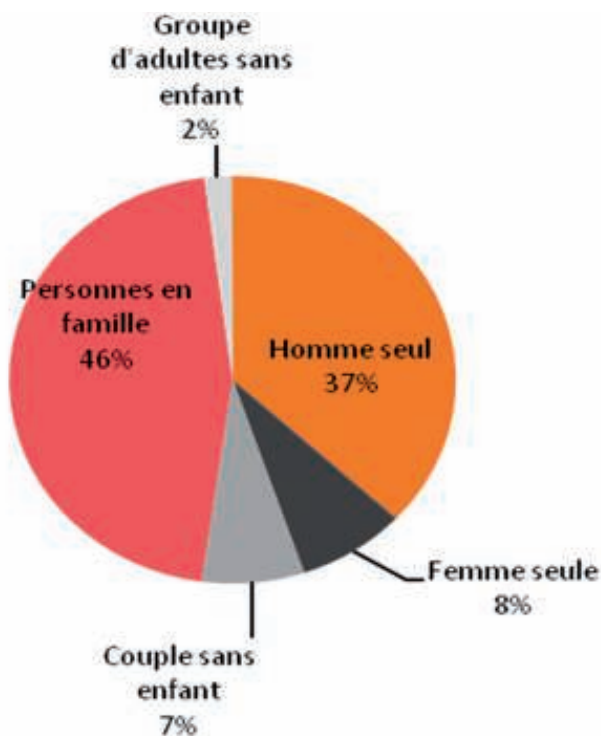
Nombre moyen de demandes d'hébergement par personne selon la composition du ménage - Décembre 2012



Champ : 15 516 personnes qui ont fait 59 476 demandes d'hébergement

Des demandes de familles principalement. Une augmentation des demandes des hommes seuls

Nombre de demandes d'hébergement selon la composition du ménage - Décembre 2012



Champ : 59 476 demandes d'hébergement



Les demandes des personnes en famille sont les plus nombreuses, parmi les demandes d'hébergement (46%). On observe cependant une légère diminution de leur volume par rapport au mois dernier (-20%) passant de 33 904 demandes en novembre à 27 208 demandes en décembre.

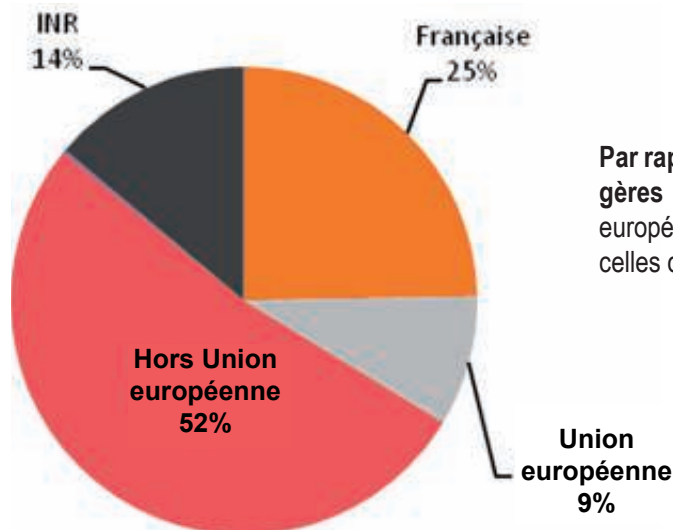
Le nombre de demandes des hommes seuls augmente à nouveau (+6%), ainsi que celui des couples sans enfants (+20%), passant de 3 661 demandes en novembre à 4 407 en décembre 2012.

Des demandes toujours nombreuses des personnes hors UE, malgré leur diminution

Plus de la moitié des demandes d'hébergement au 115 a été faite par des personnes issues de pays hors Union européenne, 9 % par des personnes de l'Union européenne et 25 % par des personnes de nationalité française.

Remarque : pour 14 % des demandes d'hébergement, l'information « nationalité » n'a pas été renseignée. En effet, la saisie de cette information n'est pas obligatoire. De plus, les seuls items relatifs à la nationalité sont «française», «UE», «hors UE», «apatriote», «information non renseignée».

Nombre de demandes d'hébergement selon la nationalité- Décembre 2012

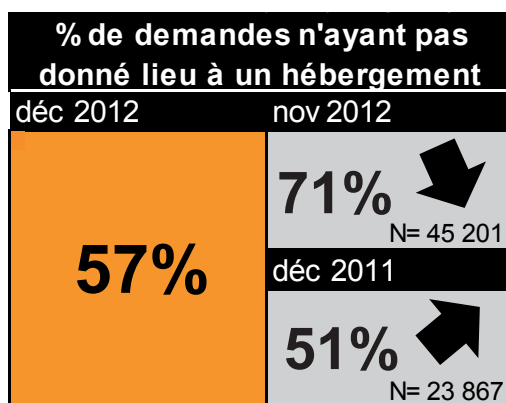


Par rapport à novembre 2012, les demandes des personnes étrangères ont baissé de 11%. (-11% pour les personnes hors Union européenne, -12% pour les personnes de l'Union européenne) et celles des personnes de nationalité française de 2 %.

Champ : 59 476 demandes d'hébergement

Les réponses au 115

Une légère amélioration des réponses. Plus d'une demande sur deux reste toujours sans solution



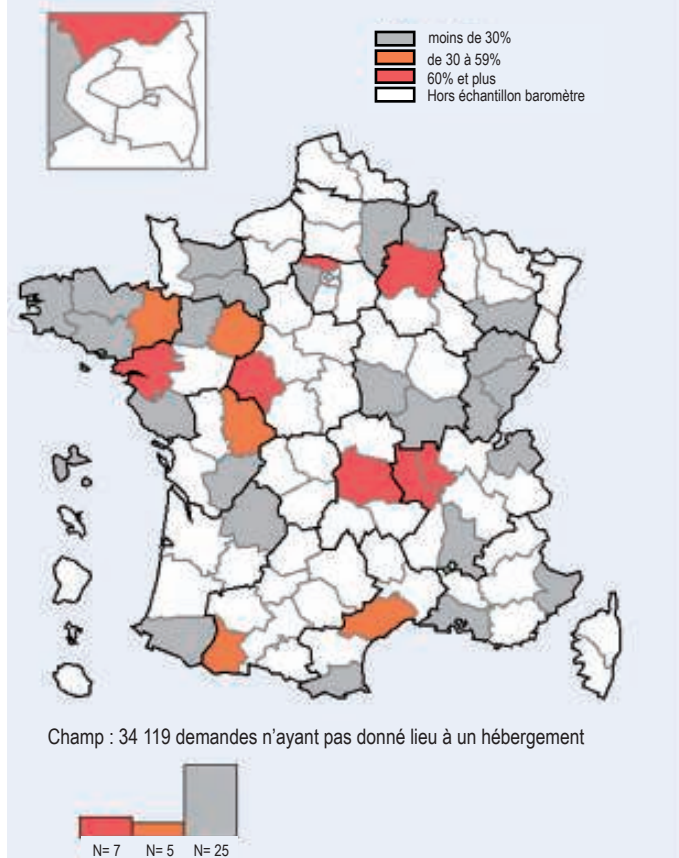
En décembre 2012, 57 % des demandes d'hébergement n'ont pas donné lieu à un hébergement sur les 37 départements de l'échantillon, contre 71% le mois dernier. Le taux de non attribution baisse de 25% par rapport au mois dernier, marquant une amélioration de la prise en charge des demandes.

Cette amélioration est à nuancer :

- par rapport à décembre 2011, la tendance montre une dégradation structurelle de la réponse par les 115 aux demandes d'hébergement avec une augmentation des non attribution de 43%
- par ailleurs, parmi les 15 516 personnes qui ont sollicité le 115 en décembre, 41% ont toujours eu une réponse négative à leurs différentes demandes d'hébergement, soit 6 327 personnes.

	Novembre 2012	Décembre 2012
Nombre de demandes d'hébergement	64 001	59 476
dont demandes ayant donné lieu à un hébergement (%)	29	43
dont demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement (%)	71	57
Nombre de personnes ayant fait une demande d'hébergement au 115	15 943	15 516

% de demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement pour «Absence de places disponibles»



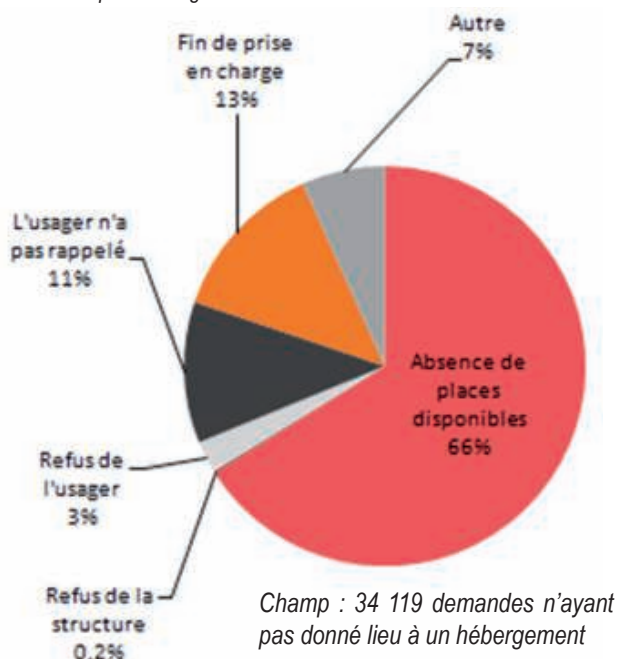
L'amélioration de l'attribution est à nuancer au regard de la forte disparité territoriale. Parmi les 37 départements de l'échantillon, 4 départements enregistrent une hausse des non attributions par rapport au mois de novembre 2012 (Drôme, Hérault, Indre-et-Loire, Puy-de-Dôme).

Si les autres départements enregistrent une baisse, cette dernière varie fortement. Le taux de non attribution pour absence de places disponibles demeure important dans certains départements (cf carte). Il se situe entre 50% et 60% dans de petits départements (l'Hérault et les Hautes-Pyrénées) et au dessus de 60 % dans 7 départements (l'Indre-et-Loire, le Puy-de-Dôme, la Marne, le Val-d'Oise, la Loire-Atlantique, la Loire, et le Rhône).

Les explications varient selon les départements : absence d'ouverture de places hivernales supplémentaires dans certains départements ruraux ou semi-urbains, ouverture de places parfois de manière conséquente mais encore insuffisamment pour répondre à l'ensemble des demandes qui ont connu une explosion par rapport à l'année dernière.

Une mobilisation progressive des places hivernales, mais insuffisante pour répondre à l'ensemble des demandes

Motifs de réponses négatives - Décembre 2012



Les non attributions s'expliquent toujours majoritairement par l'absence de places disponibles. En décembre 2012, le manque de places disponibles explique que 66 % des demandes n'ont pas donné lieu à un hébergement, contre 78% en novembre.

La proportion de réponses négatives aux demandes d'hébergement pour défaut de places disponibles a baissé en décembre dans l'ensemble des départements.

Nb de demandes ayant donné lieu à un hébergement sur des places hivernales	
déc 2012	nov 2012
8 425	+ 105% N = 4 100
	déc 2011 + 41% N = 5 968

L'ouverture progressive des places supplémentaires en décembre explique l'amélioration des réponses. En décembre, sur les 37 départements, 25 357 séjours ont été attribués aux personnes, contre 18 800 en novembre soit une augmentation de 35% des séjours. Les nuitées supplémentaires l'ont été grâce à

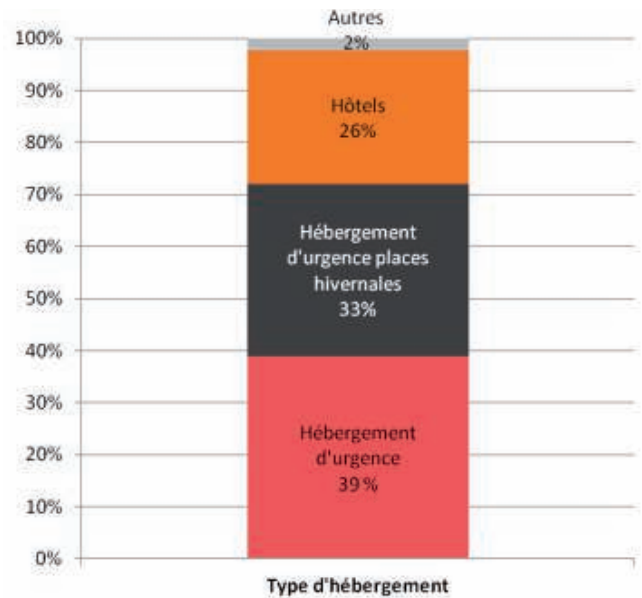
l'ouverture des structures hivernales. Si les attributions en centre d'hébergement d'urgence restent les plus nombreuses (39%), les orientations vers les places hivernales ont doublé par rapport au mois de novembre. Elles représentent 33% des attributions.

4 Les attributions en hôtels restent stables (26%).

La mobilisation des places hivernales est plus importante, qu'en décembre l'année dernière (+41%). L'augmentation des places reste cependant insuffisante pour répondre à l'ensemble des demandes, qui ont cru de manière importante par rapport à l'année dernière (+ 22%).

Par ailleurs l'ouverture des places ne s'est pas faite dans tous les départements, en décembre 2012. La logique du thermomètre demeure sur les territoires. Les différents niveaux de mobilisation des places hivernales en fonction de la dégradation du thermomètre sont toujours à l'œuvre (niveaux 1-2-3 Météo France).

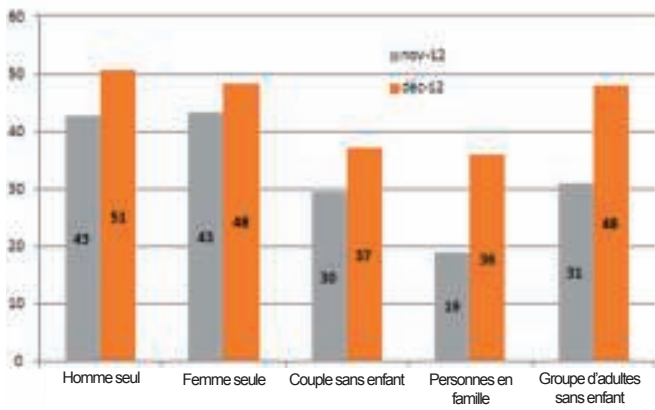
Répartition du type d'hébergement proposé - Décembre 2012



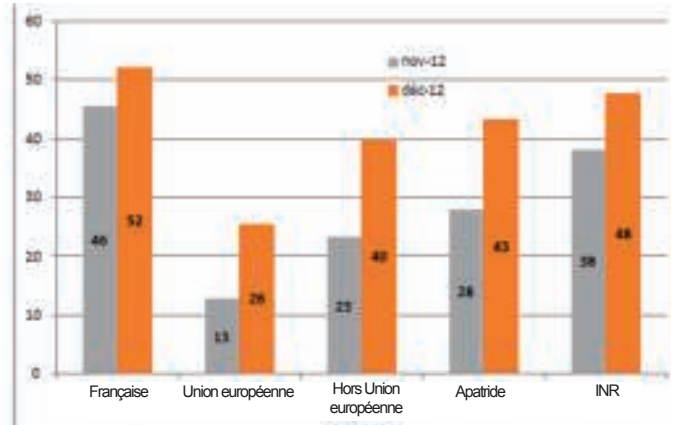
Champ : 25 357 demandes ayant donné lieu à un hébergement

Des familles et des personnes de nationalité étrangère toujours moins hébergées que les autres

Les demandes ayant donné lieu à un hébergement selon la composition du ménage - Novembre et décembre 2012



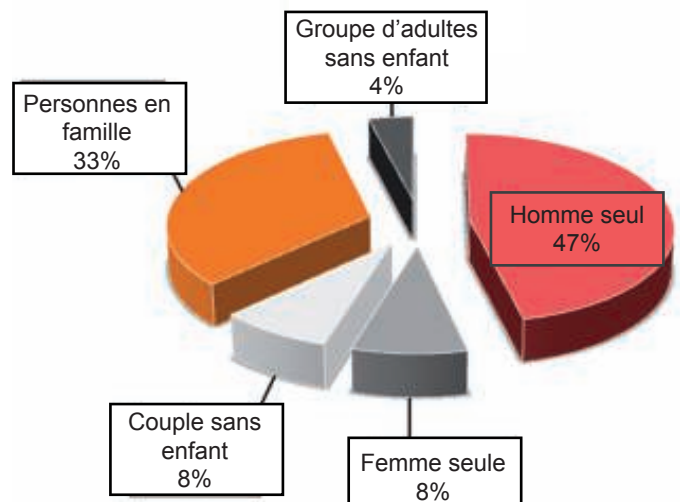
Les réponses apportées par le 115 selon la nationalité - Novembre et décembre 2012



Champ : 25 357 demandes ayant donné lieu à un hébergement en décembre 2012 et 18 800 en novembre 2012

En décembre 2012, l'amélioration des attributions a bénéficié à l'ensemble des publics. Les taux d'attribution augmentent pour tous les publics, quelle que soit leur composition familiale et/ou leur nationalité, par rapport au mois de novembre. Tous les publics ont bénéficié d'orientation vers les structures hivernales. L'ouverture de places hivernales permet, en période de grand froid, de mettre davantage à l'abri les familles et les personnes de nationalité étrangère que pendant le reste de l'année. L'ouverture de lieux de type collectif (gymnases, casernes, etc.) permet de lever les difficultés rencontrées habituellement pour ces publics.

Répartition des attributions en structures hivernales selon la composition du ménage - Décembre 2012



Champ : 8 425 attributions en structures hivernales

Cette amélioration est relative et continue de laisser de nombreuses demandes sans solution, notamment les familles et les personnes de nationalité étrangère.

Les réponses négatives frappent plus durement encore les familles (64%), les couples sans enfant (63%) et les groupes d'adultes sans enfant (52%). Cette plus faible attribution s'explique par l'inadéquation qualitative et quantitative des dispositifs d'hébergement pour ce type de publics. Les familles sont majoritairement orientées vers l'hôtel (54%), une solution coûteuse et de mauvaise qualité, mobilisée ponctuellement en fonction des températures et des moyens financiers encore disponibles.

Si les personnes isolées demeurent plus fréquemment hébergées (48 % pour les femmes et 51% pour les hommes) que les autres, elles sont également touchées. Seule la moitié des personnes isolées sont hébergées alors que le dispositif d'hébergement est davantage dimensionné à ce public. En un an, les non attributions ont augmenté de 38% pour les personnes isolées. Les personnes isolées ont bénéficié majoritairement d'un hébergement en centre d'hébergement, (58% pour les hommes et 52% les femmes seules), mais également en structures hivernales (35% pour les hommes et 31% pour les femmes seules).

Les orientations vers les structures hivernales ont permis d'améliorer légèrement les réponses à l'augmentation des demandes des personnes de nationalité étrangère (+55% d'attributions entre novembre et décembre 2012).

Les personnes de nationalité hors Union européenne (60% de non attribution) ou Union européenne (74% de non attribution) restent moins bien hébergées que les personnes de nationalité française (48% de non attribution).

Des attributions d'hébergement discontinues et précaires

Les durées de séjour observées en décembre 2012 varient peu par rapport à l'hiver et l'été dernier. Les séjours d'une seule nuit demeurent très importants (56%). Ces données révèlent, dans un contexte de manque de places, la délicate application du principe de continuité de l'hébergement et met en évidence la relative effectivité de la stratégie du logement d'abord. La plupart des départements appliquent en effet l'alternance de l'aide pour répondre à un plus grand nombre de demandes : une solution d'hébergement est proposée pour une ou deux à trois nuits seulement - généralement sans évaluation sociale - puis les personnes sont remises à la rue, les obligeant à recomposer le 115. Parmi les 15 516 personnes ayant sollicité le 115, 32% ont eu une alternance de l'aide en décembre.

Méthodologie de l'enquête

Le Baromètre 115, réalisé par la FNARS, suit l'évolution des demandes d'hébergement d'urgence et les réponses qui leur sont apportées le jour même. Il fournit ainsi des indicateurs objectifs de mesure de l'efficacité de la prise en charge des personnes par le dispositif d'hébergement. Le baromètre de décembre 2012 étudie les données du 03 décembre 2012 au 30 décembre 2012.

Les données statistiques sont issues de 37 départements qui saisissent régulièrement l'activité 115 via le logiciel ProGdis 115/SIAO, soit: Aisne, Alpes-Maritimes, Ardennes, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Côtes-d'Armor, Dordogne, Doubs, Drôme, Finistère, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Jura, Loire, Loire-Atlantique, Marne, Mayenne, Morbihan, Nièvre, Orne, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Haute-Savoie, Yvelines, Vendée, Vienne, Vosges, Val-d'Oise, Guadeloupe. Cet échantillon, diversifié, reflète l'activité des 115 hors Paris.

Contacts :

Laura CHARRIER, laura.charrier@fnars.org

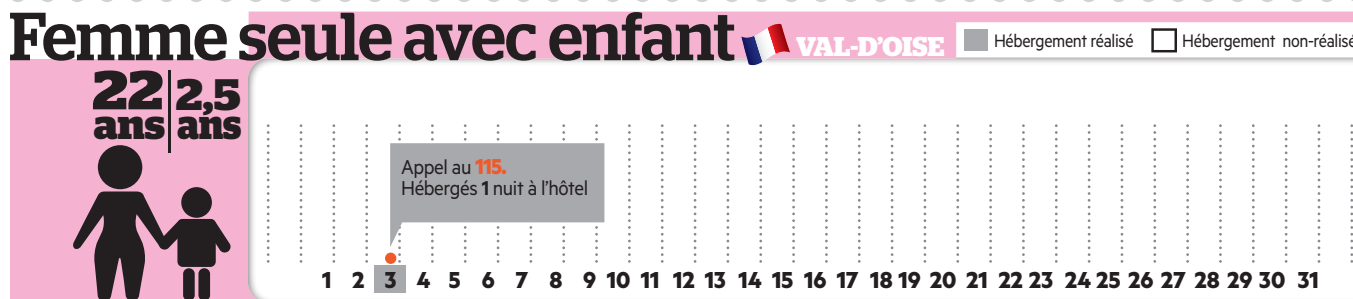
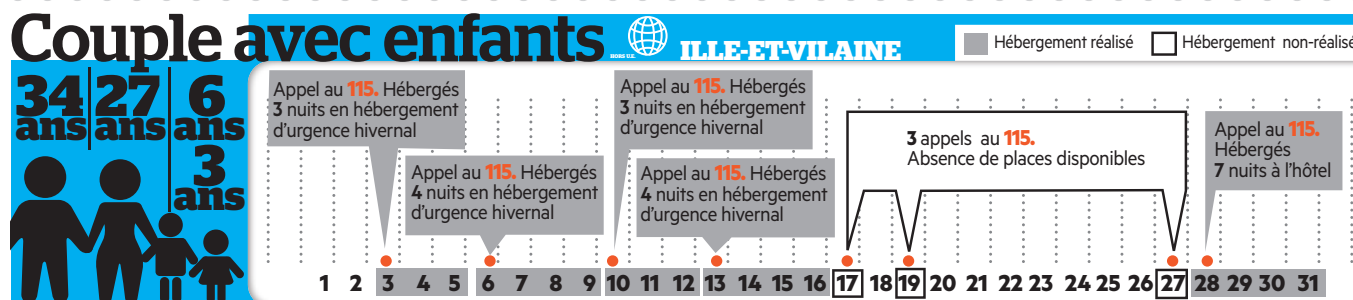
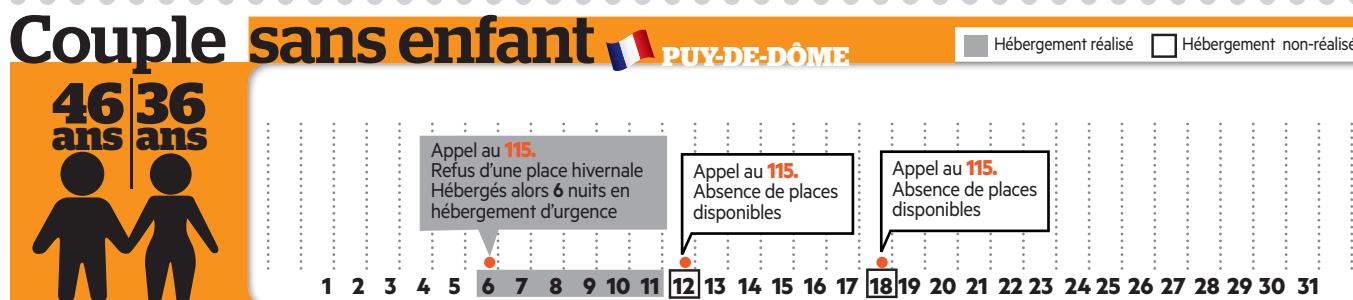
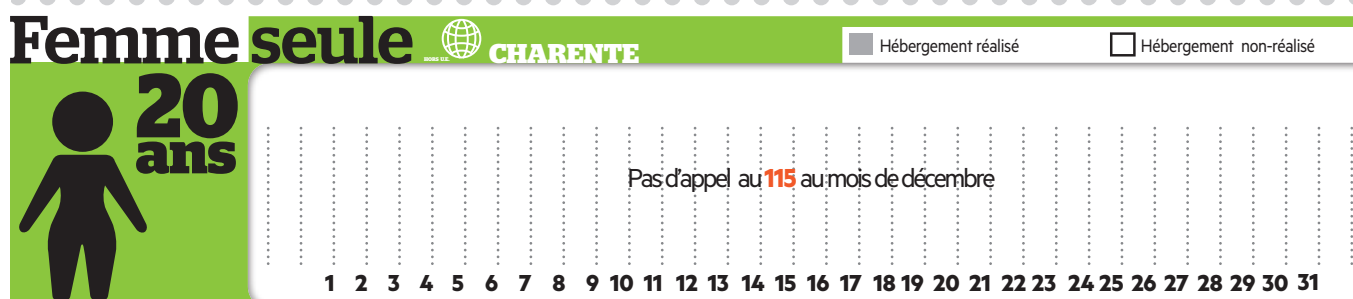
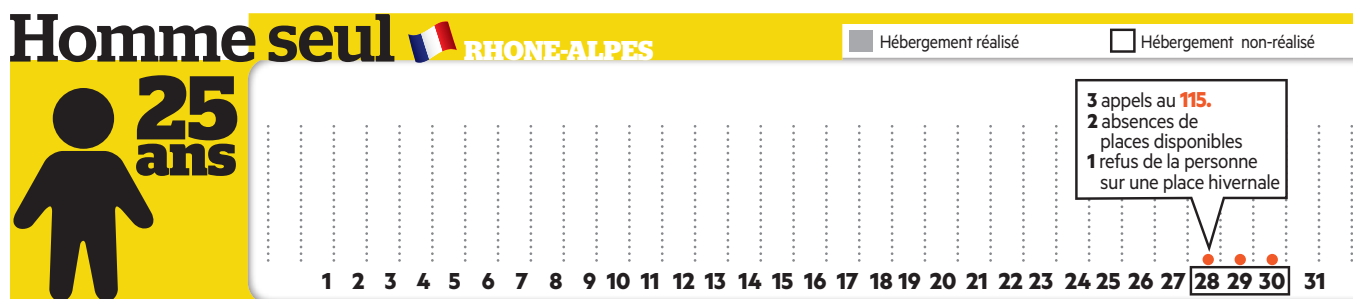
Christelle CIRBEAU, christelle.cirbeau@fnars.org

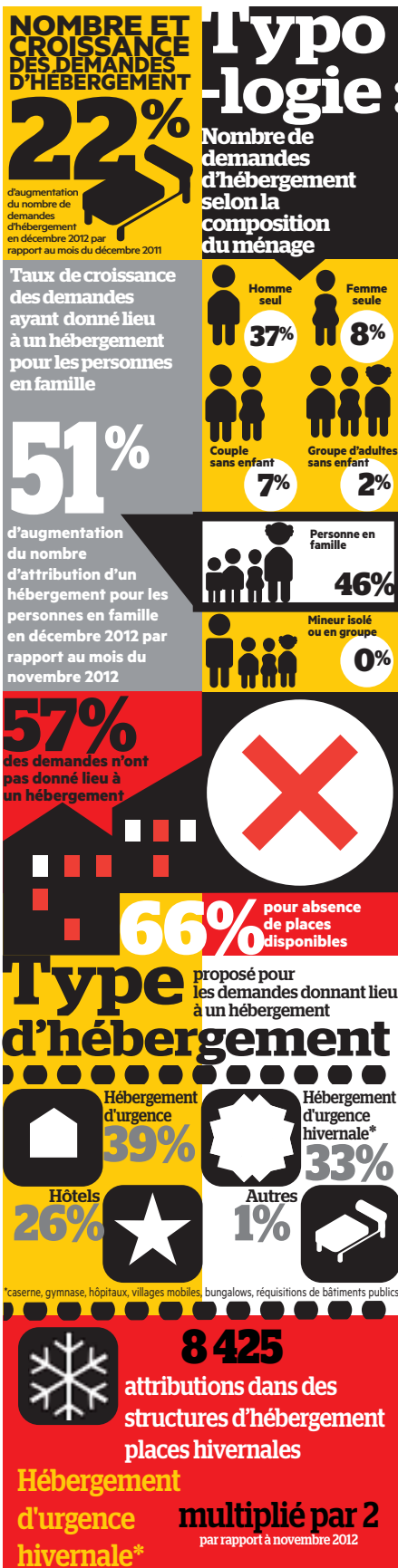
Suivi de cohorte :

parcours de personnes au 115

Décembre 2012

(suivi d'un ménage dans cinq départements)





Le siège national
 Fédération nationale des associations d'accueil
 et de réinsertion sociale
 76 rue du Faubourg St Denis
 75010 Paris

Email : fnars@fnars.org
 Tél : 01 48 01 82 00
 Fax : 01 47 70 27 02

